



NOTE SPÉCIALE REFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE DU LYCÉE À DESTINATION DES MILITANT·ES DE LA CGT EDUC'ACTION POUR LES HEURES D'INFORMATION SYNDICALE DE RENTRÉE

L'objectif de cette note est de mettre à disposition des animateurs et animatrices des sections d'établissement une synthèse des enjeux de la réforme de la voie professionnelle et expliquer le cadre de notre intervention syndicale.

1) Les enjeux de la réforme de la voie pro

Très concrètement, dès septembre 2019 nous allons voir se mettre en place :

- **Des nouvelles grilles horaires avec des suppressions de postes importantes** du fait de la baisse du nombre d'heures d'enseignement (on mesurera dans chaque établissement l'impact au moment des DHG de janvier) ;
- **Une réduction drastique du temps de formation dans certaines disciplines** : LV2 (presque divisée par 2 !), lettres-histoire (-11 %), maths-sciences (-16 %) en bac pro... Le non-fléchage de la PSE et de l'éco-droit laisse craindre le pire pour ces disciplines... Rénovation du bac pro GA avec son plan social. En plus de supprimer des postes, l'appauvrissement des enseignements disciplinaires notamment en matières générales va creuser encore plus le fossé entre le Bac Pro et les poursuites d'étude ;
- **Des secondes communes à des familles de métiers** avec une déspecialisation des enseignements professionnels et des conséquences sur les postes ;
- **Une réécriture complète des programmes dans toutes les disciplines** et donc une charge de travail importante pour les enseignant-e-s (attention : lors de la réforme du collège, les programmes des 4 années du cycle sont rentrés en application tous en même temps, ce qui implique de reconstruire les cours pour tous les niveaux en même temps !)
- **La suppression de la taxe d'apprentissage et son remplacement par une « contribution alternance »** que chaque lycée devra aller chercher auprès d'entreprises : une baisse annoncée des financements pourtant si important pour la qualité de la formation.
- **Une co-intervention imposée** qui sera une charge de travail supplémentaire et porte une vision utilitariste des enseignements généraux.

Le projet du ministère est en cohérence avec les autres réformes menées dans l'éducation (Parcours Sup, réforme du LGT...), et avec la politique d'austérité menée contre les services publics et les postes. L'objectif est d'orienter plus massivement les élèves de collège vers la voie professionnelle du lycée. Une voie uniquement tournée vers l'insertion professionnelle, sous contrôle des branches professionnelles via les campus des métiers et les contenus des formations. Une formation mise à mal par l'attaque sur les diplômes : suppression à terme du BEP, développement des blocs de compétences... **Une sous-formation pour un tiers de la jeunesse scolarisée dans cette voie avec la baisse des heures d'enseignements disciplinaires et un appauvrissement à venir des contenus d'enseignement.**

L'apprentissage a une place centrale dans ce projet : à l'issue de la 2^{de} ou de la 1^{re} bac pro, il sera possible de passer du scolaire vers l'apprentissage. Chaque EPLE devra disposer d'une UFA et participer aux appels

d'offres du patronat via les chambres consulaires pour obtenir des contrats de formation en apprentissage... Un apprentissage fantasmé par le gouvernement comme LA réponse aux problèmes d'insertion.

L'école du tri est déjà une réalité, cette réforme va l'aggraver considérablement : au sortir du collège 40 % des élèves devraient être orienté-e-s dans une voie de formation dont l'horizon est le baccalauréat et les tâches d'exécution dans les entreprises. Au sein de cette voie une polarisation de plus en plus forte à venir entre des campus vitrines abondés par un patronat de branche et des lycées pro de seconde zone dans les quartiers populaires et les territoires ruraux.

2) **Notre intervention syndicale**

La CGT Educ'Action s'est immédiatement opposée au projet du ministère. Elle a été à l'initiative d'une démarche unitaire dans l'intérêt des enseignant-e-s et des élèves de la voie professionnelle. La CGT Educ'Action propose de construire une grève dès le mois de septembre avec notamment une première journée de grève dans la deuxième quinzaine de septembre. Nous avons convié toutes les organisations syndicales à une intersyndicale sur cette base.

Construire la mobilisation pour une première journée de grève en septembre c'est contribuer à construire un mouvement d'ampleur contre la politique du gouvernement et c'est aussi alimenter notre dynamique pour les élections professionnelles qui se dérouleront du 28 novembre au 6 décembre. Réussir cette journée de grève est donc primordial. Même avec un appel intersyndical large, nous ne pourrions compter que sur nos propres forces. Les positionnements de certaines organisations contre la réforme sont davantage liés à l'approche des élections professionnelles qu'à un réel désaccord avec cette réforme. Le cadre intersyndical est donc fragile, mais c'est un point d'appui incontournable pour mobiliser largement les personnels.

Nous avons lancé **une pétition** en juin réclamant un plan d'urgence pour la voie pro et appelant à une mobilisation dès septembre : cette pétition est un point d'appui à notre démarche et nous permet de récupérer des contacts utiles : merci de la diffuser auprès de tes collègues : <https://chn.ge/2NmF0FM>

Gagner la participation massive à la journée de grève de septembre dans chaque établissement est donc un objectif prioritaire.

La CGT Educ'Action défend un plan d'urgence pour la voie professionnelle :

- **Défendre le statut des PLP** : Pas d'annualisation du temps de service, pas de modification du calendrier scolaire.
- **Obtenir des moyens pour améliorer les conditions de travail et permettre la réussite des élèves** : Pas plus de 20 élèves par classe en bac pro et 12 en CAP, des grilles horaires hebdomadaires, dédoublements, classement en éducation prioritaire. Ces moyens contribueront à permettre la réussite de tou-te.s les élèves.
- **Défendre une voie professionnelle sous statut scolaire qui permet l'émancipation, l'insertion professionnelle et la poursuite d'études**. Défense du cadre national des diplômes : fin du tout CCF au profit d'épreuves ponctuelles, refus des blocs de compétences. Une formation débouchant sur des qualifications validées par des diplômes reconnus nationalement, garantie pour la rémunération et les conditions de travail des futur-e-s salarié-e-s.
- **Des parcours adaptés aux besoins des élèves et des spécificités des formations** : parcours en 3 ou 4 ans selon les besoins, maintien des horaires disciplinaires, création de classes passerelles vers le Bac pro ou le BTS pour une formation professionnelle qualifiante.